



La transformation commence ici



Webinaire FINESS+

11 décembre 2025 – n°1

Agence du Numérique en Santé

Quelques règles pendant ce webinaire



Merci de bien vouloir couper vos micros et caméras lorsque vous ne prenez pas la parole.



Caméra



Microphone



Merci de bien vouloir poser vos questions lors de la séance via le chat et en fin de session lors de la séquence Questions / Réponses en levant la main.



Conversation



Ce webinaire est enregistré. Le replay ainsi que le support présenté seront mis à disposition dans l'espace industriel.

● Les intervenants



Laurent DUMONTIER
Directeur de programme
Agence du Numérique en
Santé (ANS)



Marc DEVOS
Responsable d'offre de services
Agence du Numérique en
Santé (ANS)



Clémence AMOURETTE
Product Owner
Agence du Numérique en
Santé (ANS)



Mohammed CHAABAoui
Responsable de projets
Agence du Numérique en
Santé (ANS)

Sommaire

1. Présentation générale de FINESS
2. Rappels historiques
3. Démonstration de FINESS+
4. Mise en œuvre des concepts métiers
5. Plus-values métier : nouveautés FINESS+
6. Flux de données : introduction du nouveau flux et présentation de l'espace GitHub
7. Point d'avancement et perspectives
8. Session de questions-réponses

 8 min

Présentation générale de FINESS



● Présentation générale du répertoire FINESS



DÉFINITION DU RÉPERTOIRE FINESS



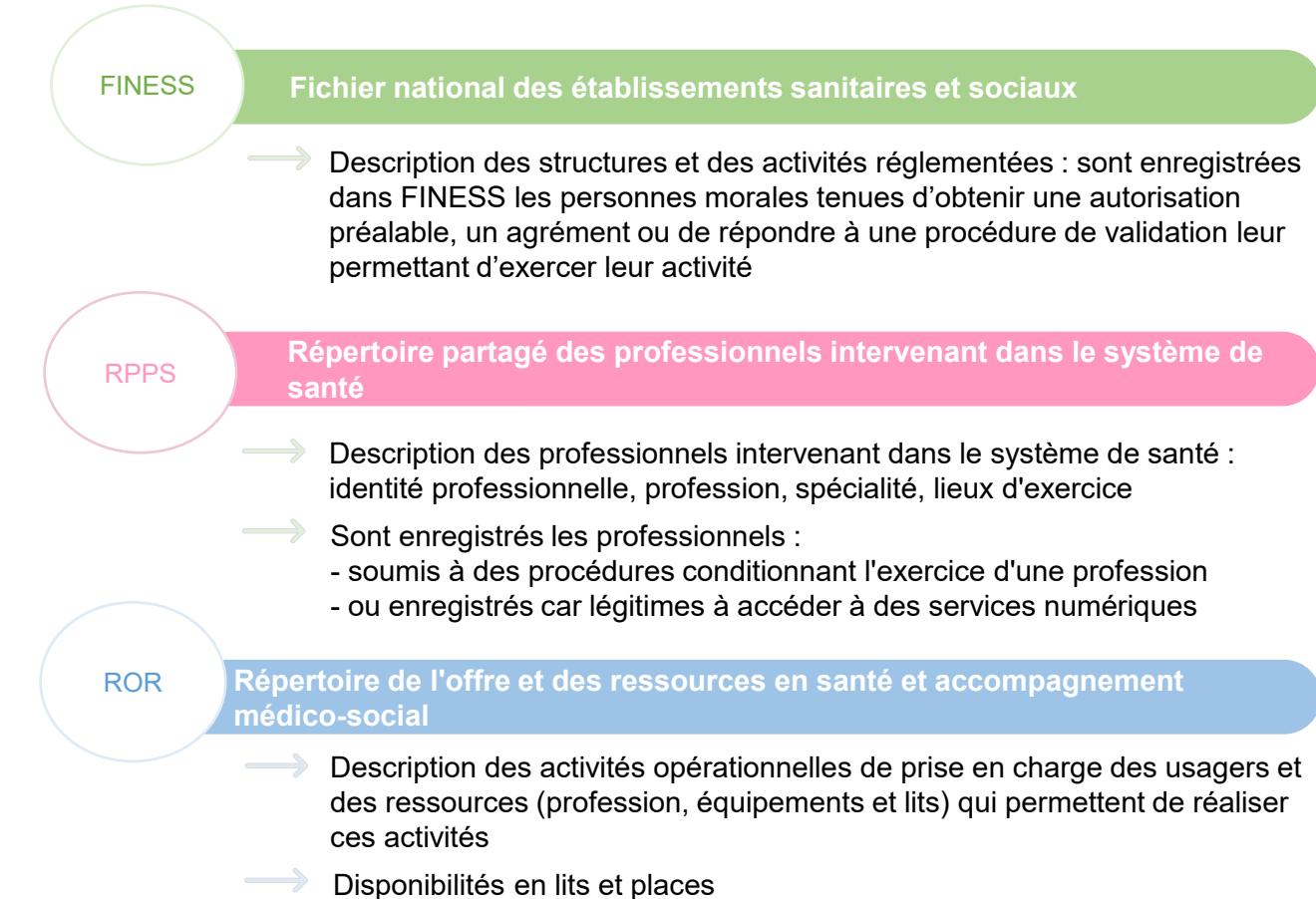
FINESS est le répertoire à portée nationale des structures des **domaines sanitaire, médico-social, social et de la formation aux professions sanitaires et sociales**, à activités réglementées. Sont enregistrées dans FINESS les personnes morales tenues d'obtenir une autorisation préalable, un agrément ou une procédure de validation leur permettant d'exercer leur activité.



FINALITÉS DU RÉPERTOIRE

- **Régulation** : il constitue une base de données fiable et actualisée des établissements et services des secteurs sanitaire, médico-social et social et ceux de formation aux professions de ces secteurs, soumis à autorisation préalable.
- **Statistique** : il sert également à réaliser des statistiques pour objectiver les manques en matière d'offre de soin au niveau du territoire.
- **Interopérabilité** : le numéro FINESS est un identifiant partagé par l'ensemble des systèmes d'information.
- **Information** : pour des annuaires à destination des professionnels et du grand public (portail personnes âgées, ROR, santé.fr...).
- **Identité numérique** : attribuer aux établissements une identité numérique afin qu'ils puissent utiliser les services numériques en santé.
- **Financement (par dotation ou à l'acte)** : les établissements ne peuvent pas être financés sans avoir été préalablement enregistrés dans le répertoire.

- Les trois répertoires nationaux



Des finalités différentes :

FINESS :

Description des **personnes morales** des domaines sanitaire, médico-social, social et de la formation aux professions sanitaires et sociales.

RPPS :

Description des **personnes physiques** intervenant dans le système de santé

ROR :

Description de **l'offre opérationnelle** des structures sur les champs sanitaire (y compris ville) et médico-social

TROIS NOTIONS/CONCEPTS MÉTIERS SONT ENREGISTRÉS DANS FINESS :

Personne morale

- Définition INSEE : En droit français, une personne morale (PM) est un groupement doté de la personnalité juridique. Généralement une personne morale se compose d'un groupe de personnes physiques réunies pour accomplir quelque chose en commun. Ce groupe peut aussi réunir des personnes physiques et des personnes morales
- Les PM sont enregistrées à l'INSEE avec un SIREN ;
- Les PM sont enregistrées dans FINESS dès lors que leurs activités relèvent du champs sanitaire, MS ou social. Elles sont à ce titre identifiées par un numéro FINESS juridique et catégorisées par un statut juridique.

Entité géographique d'exercice

- Une entité géographique qui exerce une famille d'activités sanitaire, MS ou social (ou catégorie d'activités) sur un lieu donné ;
- Ces entités géographiques d'exercice sont identifiées dans FINESS par un numéro FINESS géographique.
- Elles sont également appelées « établissements » bien que le parallèle ne puisse pas être fait avec la notion INSEE.

Activité autorisée / exercée

- Les activités autorisées de chaque PM avec les capacités autorisées ;
- Les activités exercées par chaque entité géographique avec les capacités exercées ;
- Les activités sociales sont décrites par une discipline, une modalité ou mode de fonctionnement, et la clientèle à qui elles s'adressent.

AUTORISATION DONNÉE À

- Qui
- Quoi
- Où ça
- Pour Qui
- Comment
- Combien de places
- De quand à quand

- Personne morale
- Discipline
- Etablissement
- Clientèle
- Mode de fonctionnement
- Capacité
- Dates du au



● Le périmètre du répertoire FINESS

DOMAINES	DESCRIPTION	EXEMPLES D'ÉTABLISSEMENTS
SANITAIRE 49 000 entités	Les établissements sanitaires exercent des activités (activités de soins, de pharmacie, de laboratoire, de dispensaire...) et mettent en œuvre des équipements matériels lourds.	<ul style="list-style-type: none">• Centres Hospitaliers• Établissements de soins de courte et de longue durée
MÉDICO-SOCIAL 39 000 entités	Les établissements dits "médico-sociaux" exercent des activités sociales de prise en charge de populations atteintes de déficiences ou d'incapacités (liées à l'âge, au handicap, à la maladie longue ou chronique, ou à la dépendance) pouvant nécessiter des soins médicalisés.	<ul style="list-style-type: none">• Établissements et services pour l'enfance et la jeunesse handicapée• Établissements et services pour adultes Handicapés
SOCIAL 13 000 entités	Les établissements sociaux exercent uniquement des activités à caractère social s'adressant principalement à des personnes en difficulté sociale.	<ul style="list-style-type: none">• Établissements et services sociaux concourant à la protection de l'enfance
ENSEIGNEMENT 1 400 entités	Les établissements de formation préparant aux diplômes délivrés par l'administration sanitaire et sociale sont suivis dans FINESS.	<ul style="list-style-type: none">• Établissements de Formation des Personnels Sanitaires et Sociaux

● Autorités de régulation et autorités d'enregistrement

L'enregistrement des structures dans FINESS repose sur l'application de procédures auxquelles sont soumises toutes les régions et dont l'objectif est d'homogénéiser la qualité des données.



Autorités de régulation

L'autorité de régulation est l'entité qui autorise un type de structure à déployer ses activités.

(Ordres, ARS, CD, préfets, ECPI, régions)



DRIHL
Direction régionale et interdépartementale
de l'hébergement et du logement

Autorités d'enregistrement

Les autorités d'enregistrement (ARS, DREETS et DHRIL) étudient les documents administratifs, les structures et contrôle les données avant de procéder à l'enregistrement.



Pour être enregistrée dans FINESS, une structure doit répondre au minimum d'exigences : avoir un cadre réglementaire clair et précis et présenter des pièces justificatives qui permettent son enregistrement dans FINESS.
Ces exigences garantissent la qualité des données du répertoire.

 5 min

Rappels historiques



● Rappels historiques



Reprise du
FINESS par l'ANS



2021



Lancement des travaux
de refonte FINESS+



2022



Sécurisation de
l'environnement FINESS
historique



2023



Préparation du
déploiement de
FINESS+



2024
– Aujourd'hui



15 min

Démonstration de FINESS+

● La nouvelle interface de consultation

Bienvenue sur FINESS

FINESS (Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux) est le répertoire national de référence des personnes morales intervenant dans les domaines sanitaire, médico-social et social et de l'enseignement des professions sanitaires et sociales. Il est encadré par l'arrêté du 23 septembre 2022.

Pour en savoir plus, consultez [la page « Répertoire FINESS »](#) du site esanté



Enregistrement

Sont enregistrées dans FINESS :

- Les personnes morales tenues d'obtenir une autorisation préalable, un agrément ou une validation par une procédure ad hoc leur permettant d'exercer leur activité.
- Les autres personnes morales qui interviennent dans

Recherche FINESS

- Je recherche une pharmacie, un laboratoire, un EPHAD, un Foyer jeunes travailleurs ...;
- Je recherche une liste d'adresses d'établissements ;
- Je suis un établissement, je cherche mon numéro FINESS.

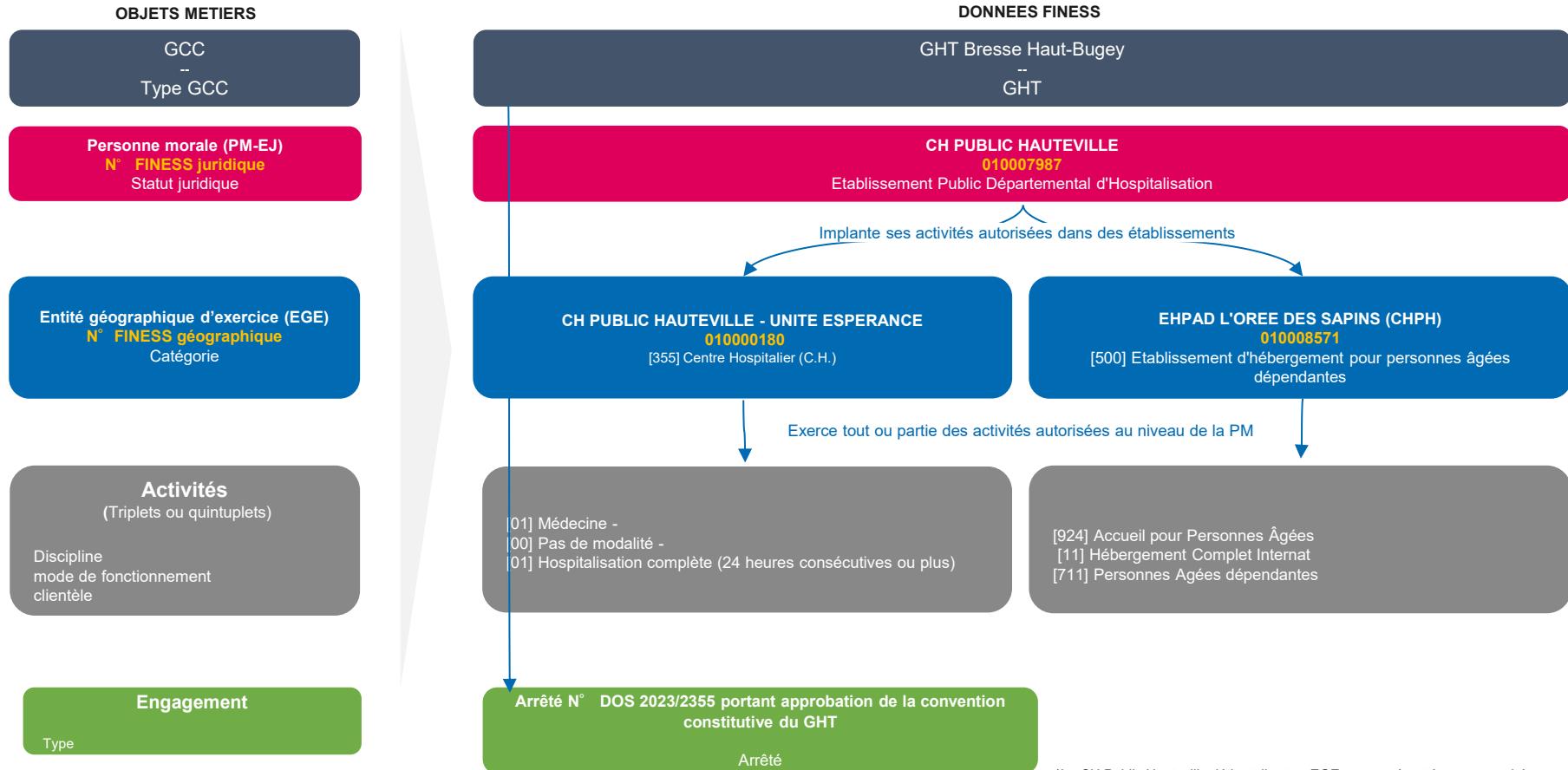
[Accès à l'environnement QA](#)

 8 min

Mise en œuvre des concepts métiers



● Les objets métiers FINESS – Exemple du domaine sanitaire





● Différence entre GCC et GCO

Avec l'arrivée de FINESS+, il sera possible de mettre en évidence les différents types de groupements. Un groupement permet de fédérer plusieurs membres.

Il existe deux types de groupement :

Les Groupements de Coopération Organique :

1

Le GCO se traduit par un groupement qui est lui-même une Personne Morale, avec une immatriculation FINESS, qui fédère des membres de type Personnes Morales. Les GCO sont utilisés pour décrire des GCS, GCSMS, Holding etc ...

Les Groupements de Coopération Conventionnelle :

2

Le GCC se traduit par un groupement qui n'est pas une Personne Morale, sans immatriculation FINESS, qui fédère des membres de type Personnes Morales ou Entités Géographiques. Les GCC sont utilisés pour décrire les GHT et les Dispositifs Intégrés.

 8 min

Plus-values métier : nouveautés FINESS+



Quelles sont les nouveautés

- Décrire des structures sous forme de **groupe**
- Retracer la **vie des structures**
- Intégrer une gestion d'**historisation**
- **Guidage** des utilisateurs pour les fonctions clefs
- **Aide et sécurisation** de la saisie des données
- Consultation de l'écosystème sous forme d'**organigramme**
- Séparation de l'immatriculation des structures et de la **publication** des données
- Gestion de **plusieurs adresses** pour les EGE
- Possibilité d'associer les **documents** aux autorisations saisies
- **Délégation** de la création des comptes utilisateurs
- Intégration de **nouvelles données**



- Intégration des PUI / Laboratoires / oxygénothérapie dans FINESS +

1. Contexte

Élément	Situation actuelle	Limite identifiée
Laboratoires hospitaliers	Non recensés dans FINESS	Absence de données intégrées
Laboratoires de ville / structures d'oxygénothérapie	Présents dans FINESS, mais données non remontées depuis BIO2	Données incomplètes
Pharmacies à usage intérieur (PUI)	Identifiées dans ARHGOS	Non intégrées à FINESS
Psychiatrie ambulatoire (CMP)	Repérage non fiable dans FINESS	Informations disponibles uniquement dans ARHGOS

2. Objectif

Harmoniser et enrichir les données du FINESS+ pour mieux représenter l'offre de soins et de services médico-sociaux.

3. Bénéfices attendus

Avec FINESS +, nous aurons l'opportunité de :

- Compléter les données du FINESS concernant les PUI,
- Compléter les données concernant les laboratoires hospitaliers,
- Améliorer la description de l'offre de psychiatrie ambulatoire,
- Mettre en cohérence les données concernant les laboratoires de ville et les structures d'oxygénothérapie entre BIO2 et FINESS.

 8 min

Flux de données :

*Introduction du nouveau flux et présentation de
l'espace GitHub*

Flux entrants

ARGOS / SI
Autorisation
(quotidien)

PHARMA SI
(quotidien)

BIO2
(quotidien)

Atlasanté
(trimestriel)

Géocodage
(à la demande)

SIRENE
(à la demande)

Flux entrants

Flux historique -
xml
(quotidien)

Data.gouv json
**
(quotidien)

Data.gouv -
csv *
(trimestriel)

Data.gouv *
(annuel)

Dump
(hebdomadaire)

API FHIR de
l'Annuaire Santé

FiNESS

Existant

Abandonné

Nouveau

* Hébergement sur l'espace Ministère de la Santé Data.gouv.fr
** Hébergement sur l' espace ANS Data.gouv.fr



● Présentation de l'espace GitHub

« Découvrez notre espace GitHub - vos flux à portée de main ! »

The screenshot shows the GitHub repository for FINESS. The README page includes sections for 'Contexte métier' (Business context), 'Ressources officielles' (Official resources), 'API REST basée sur HL7 FHIR' (REST API based on HL7 FHIR), 'Objectifs' (Objectives), and 'Arborescence du dépôt' (Repository structure). The Contributors page lists three contributors: mchaabou, Eric-SERGENT, and ldumontier-ANS. The repository structure is visible on the right side of the page.

🌐 Accéder au dépôt :
<https://github.com/ansforge/finess>

📄 Explorer les schémas JSON

❓ Poser questions, suggestions ou signaler un bug via Issues

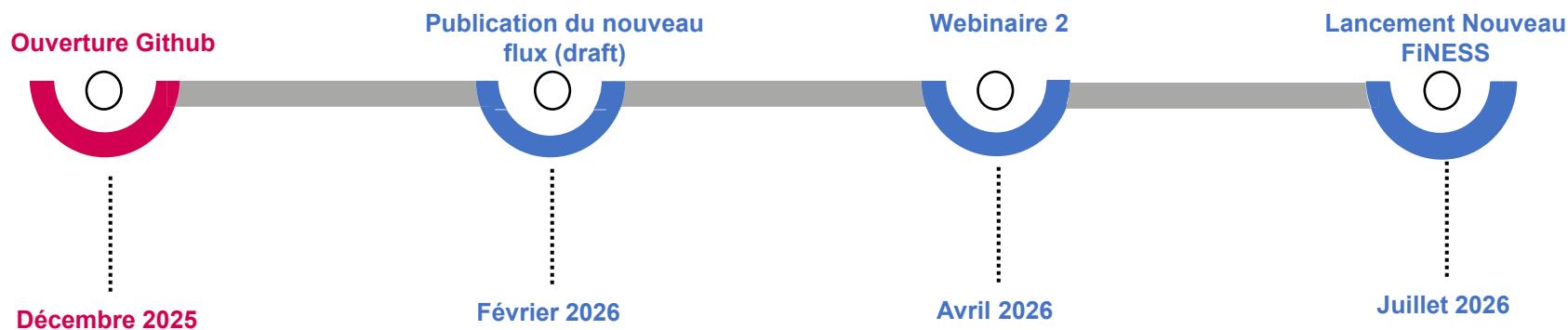
Objectif : anticiper vos développements et savoir où poser vos questions !

 2 min

Point d'avancement et perspectives



● Prochaines étapes

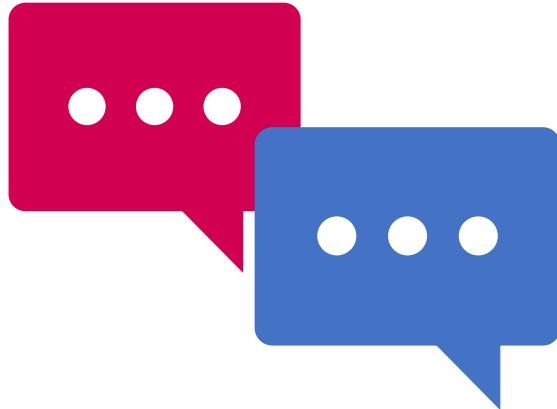


- Enregistrement du webinaire



**Ce webinaire a été enregistré et le replay sera mis à disposition
sur le portail de l'ANS**

- La parole aux participants



Remarques ? Questions ?